



Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques répondent au ministre de l'Action et des Comptes publics qui s'est exprimé ce mardi 18 septembre dans le journal le Parisien/Aujourd'hui.

S'agissant des mouvements sociaux qui agitent la Direction Générale des finances Publiques (DGFIP) depuis de longs mois (avec notamment une grève nationale réussie le 16 septembre dernier), il a déclaré : *« Je les entends, mais il n'y aura aucune fermeture de trésorerie en 2020 sans concertation préalable et sans accord avec les élus. Je constate aussi que les deux tiers des agents n'ont pas fait grève. Dans la grève, il y a aussi le fait de ne pas vouloir aller en région. Je comprends qu'il puisse y avoir des inquiétudes, mais rien ne sera imposé aux agents et le réinvestissement des territoires est une attente forte des Français. »*

Cette déclaration mérite une réponse circonstanciée... Car la définition toute particulière de la « concertation », les « non dits » et l'analyse de la situation sociale du ministre augurent mal de la suite.

Le ministre confirme bien à demi-mot qu'il y aura des fermetures de trésoreries dès 2020. **Il prend soin de ne pas parler des années qui suivent ni du projet pluriannuel dit de « géographie revisitée ».** Celui-ci est au cœur du mécontentement des agents des Finances Publiques, des élus et d'une partie croissante des usagers (des pétitions locales contre la fermeture de services sont massivement signées) car il prévoit bel et bien une chute brutale du nombre de services de la DGFIP. Cette omission coupable et révélatrice en dit long. Car, si le ministre laisse entendre que ses prédécesseurs ont fermé environ une trésorerie tous les 4 jours, il veut en fermer une tous les deux jours.

Le ministre évoque ensuite les deux tiers des agents qui n'ont pas fait grève et nous refait le coup de Dominique de Villepin lors du conflit de 2006 contre son contrat première embauche. On lui rappellera que la DGFIP connaît de nombreux mouvements locaux, que les mobilisations sont de loin

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

supérieures à celles de la quasi-totalité des autres secteurs et qu'elles durent depuis de longues années. Il devrait également étudier avec soin les **résultats alarmants de l'observatoire ministériel interne sur les conditions de travail**. Ce dernier montre, année après année, une dégradation continue des conditions de travail avec notamment une immense majorité des agents qui font part du sentiment selon lequel les réformes sont néfastes. A titre d'exemples, plus des deux tiers des agents de la DGFIP jugent le rythme de transformation trop rapide et l'accélération non maîtrisée, plus des trois quarts sont pessimistes sur leur évolution professionnelle au sein de la DGFIP et les deux tiers se sentent mal (voire pas) reconnus dans leur travail.

Le ministre résume le mécontentement des agents au fait de ne pas vouloir « aller en région ». c'est plus que réducteur, c'est même un contre-sens... Outre que les agent.es de Paris, de la Direction Générale et des Directions spécialisées (comme celles du contrôle fiscal) ne savent toujours rien sur les restructurations qui vont les toucher, le ministre devrait mieux regarder l'état de la mobilisation. Celle-ci montre des taux de grève importants. Plus de 50 départements présentent des taux de grève supérieurs à 40 %. En réalité, 42 % des agents des services territoriaux ont fait grève ce lundi 16 septembre. En outre, depuis ce 16 septembre, la grève est reconduite dans plusieurs départements. D'autres actions se développent ailleurs sous d'autres formes : rassemblements, interpellations d'élus locaux... Ceci démontre que le mécontentement concerne notamment des agents en direction territoriale donc en « territoire » qui vont de facto se trouver dans l'obligation de travailler plus loin et sont tout simplement scandalisés de voir le service public s'affaiblir ainsi alors que les besoins de la population sont importants.

Le « réinvestissement des territoires » évoqué par le ministre est effectivement une « forte attente des Français ». Pour commencer, la demande porte essentiellement et surtout sur le maintien des services publics déjà présents sur le territoire, dont les services de la DGFIP, contrairement à ce que son projet prévoit. Il s'agit également de mettre les moyens nécessaires afin que le service public soit réellement accessible, doté des compétences nécessaires à l'exercice de ses missions, assurées en toute neutralité par des fonctionnaires statutaires et que ses agents soient reconnus. Un virage à 180° par rapport aux orientations gouvernementales en somme...

Public: [Infos / actions](#)
[Luttes 2019](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank